

ABONNEMENT.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.
 Saumur.
 Un an... 20 fr.
 Six mois... 15
 Trois mois... 8
 Poste:
 Un an... 35 fr.
 Six mois... 18
 Trois mois... 10
 On s'abonne:
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

Annances, la ligne... 30 c.
 Réclames... 30
 Faits divers... 15
 RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.
 Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.
 On s'abonne:
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

SAUMUR, 14 AOUT

Demain samedi 15 août, fête de l'Assomption, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas.

RÉACTIONNAIRES!

Dans beaucoup de départements, les conservateurs ont engagé résolument la lutte. Déjà les calomnies les assaillent, et nous entendons de nouveau retentir le mot qui a si longtemps servi à les signaler aux défiances du corps électoral: réactionnaires.

Nos adversaires l'annoncent bruyamment: « Ce que nous voulons (disent-ils), ce n'est rien moins qu'un retour aux institutions, aux traditions du passé. Nous songeons à ramener la France en arrière. Nous marchons à reculons. Nous avons peur du progrès, peur de l'avenir, etc., etc. »

Quels maïs espèrent-ils tromper avec ces phrases vides et ces déclamations usées? Oui, nous voulons ramener la France au temps où la bourse était pleine, où les portes des plus modestes demeures s'ouvraient à l'abondance, où la confiance donnait courage et richesse.

Nous voulons ramener la France aux jours heureux où elle trouvait dans le travail régulier de ses enfants ce qui lui manque aujourd'hui: « son pain quotidien ».

Nous voulons ramener la France aux respects salutaires, aux disciplines nécessaires. Nous entendons, suivant la formule d'un homme d'Etat, « qu'on se remette à croire et à obéir ». Car c'est à cette condition seule qu'on triomphe du désordre, et qu'on donne la stabilité aux intérêts, la sécurité aux droits, la paix aux consciences.

Nous voulons ramener la France à l'admiration de sa glorieuse histoire, au culte de ses morts illustres, et nous nous indignons que des mains impies cherchent à briser la chaîne des souvenirs immortels. Nous ne sommes point les ennemis du

progrès; mais l'œuvre gigantesque créée par mille ans de royauté, la base puissante et majestueuse sur laquelle repose notre société tout entière... nous sommes résolus à les défendre.

Depuis quinze ans qu'on nous parle de progrès, nous voyons qu'on recule vers le déficit, vers la misère, vers l'anarchie parlementaire, vers le bavardage impuissant, vers la confusion des langues et des idées, vers l'incertitude du but, vers la stérilité des œuvres...

Est-ce un progrès, citoyens représentants, que d'avoir creusé dans le budget un trou qui servira de fosse à l'opportunisme, mais où disparaissent peu à peu l'épargne et le crédit?... Sommes-nous des réactionnaires, pour vous accuser d'avoir dilapidé la fortune publique?

Est-ce un progrès d'avoir ressuscité en plein XIX^e siècle le chômage et la disette?... Est-ce un progrès de nourrir le peuple avec des programmes et, quand il tend la main, d'y mettre des prospectus électoraux?... Est-ce un progrès de mentir à toutes les promesses d'assistance, de solidarité et de fraternité?... Sommes-nous des réactionnaires pour nous être associés aux plaintes des désespérés?

Est-ce un progrès d'avoir violenté les consciences?... Et sommes-nous des réactionnaires parce que nous demandons le respect de la liberté religieuse?

Est-ce un progrès d'avoir mutilé, discrédité la justice?... Et sommes-nous des réactionnaires parce que nous réclamons en faveur des justiciables d'autres garanties que le bon plaisir d'un Martin-Feuillée, que la fantaisie d'un Cazot?

Est-ce un progrès enfin de tenir la démocratie en défiance, de lui avoir confisqué le premier des pouvoirs, celui de la sanction?... Sommes-nous des réactionnaires parce que nous vous sommes, potentats d'un jour, ministres d'une heure, de restituer la souveraineté que vous détenez au mépris de l'équité?...

Nous vous renvoyons votre épithète à la face: Opportunistes, vous êtes les seuls, les

vrais réactionnaires. Le pays le sait et il s'apprête à vous le faire comprendre.

Chronique générale.

Le *Moniteur de Rome* a reçu d'un personnage diplomatique, qu'il dit fort au courant de la situation politique en Europe, les informations suivantes au sujet des relations actuelles entre la France et l'Allemagne:

« Les journaux continuent de se perdre en conjectures sur le but et la portée des articles agressifs de la *Nordestische* et de la *Kölnische Zeitung*. Les interprétations les plus diverses en ont été données. Le *Temps* répondant au journal allemand n'a vu là qu'une manœuvre du chancelier pour assurer le vote des crédits militaires. L'hypothèse n'a rien que de vraisemblable. Il est fort possible, en effet, que ce ne soit qu'une simple tactique de M. de Bismark pour assurer à l'intérieur le vote du septennat du budget militaire et, à l'extérieur, sceller la combinaison anglo-italienne avec vues sur Tripoli, sans que le gouvernement français puisse réclamer.

« Mais il y a aussi d'autres explications possibles et tout aussi naturelles. Il ne faut pas perdre de vue que, depuis l'avènement de M. de Ferry aidé de M. de Courcel, les relations franco-allemandes, que M. de Bismark avait rendues assez cordiales, se sont notablement gâtées. Cela pour plusieurs raisons; peut-être un peu parce que M. de Freycinet a cru devoir se montrer plus réservé que son prédécesseur vis-à-vis des amabilités de M. de Bismark, mais surtout par suite de la chute de M. Gladstone et de l'avènement au pouvoir des Tories. Dans ce cas, les articles de la *Nordestische* auraient pour but d'obliger M. de Freycinet à se rapprocher de Berlin, à moins que M. de Bismark n'ait songé à travailler ainsi indirectement pour le retour au pouvoir de M. Ferry.

« Une chose qui n'a pas été assez observée, c'est la coïncidence de ces articles avec

le rappel de Paris de M. de Hohenlohe. Il y a là un indice dont on ne soupçonne pas l'importance. M. de Hohenlohe, par sa souplesse et ses grâces, était l'homme de M. de Bismark dans ses tentatives de rapprochement et d'amitié avec la République. C'est un peu le mérite de l'ambassadeur allemand si la République a duré et, surtout, si elle a pu faire une certaine figure et se montrer comme un gouvernement accredité devant l'Europe. En 1875, lors d'une alerte semblable, où la guerre ne fut évitée que grâce à l'intervention russe, M. de Hohenlohe, interpellé par un haut personnage politique, ancien ministre, dont vous me permettrez de taire le nom, répondit: « Tant que vous me verrez rester à Paris, ne craignez rien. — Mais si vous partez? — Alors je ne réponds de rien. » Or M. de Hohenlohe part en ce moment. Tout au plus sera-t-il intéressant de voir par qui il sera remplacé. Sera-ce M. de Schweinitz? Alors il n'y a que demi-mal. Car M. de Schweinitz a également de la souplesse, et l'on pourra croire que le chancelier n'a pas l'intention de se brouiller tout à fait. Sera-ce M. de Radowitz? Dans ce cas, tout est à craindre. Sa raideur et sa morgue en feraient un excellent ministre de rupture. »

Dans un article consacré aux prochaines élections législatives en France, la *Riforma* dit qu'elle n'a aucune raison de désirer la chute du ministère Brisson, mais qu'elle en a au contraire pour souhaiter son triomphe.

« Mais, ajoute le journal italien, nous ne devons pas nous effrayer de la perspective de l'avènement d'un ministère Clémenceau qui achèverait les réformes sociales, la séparation de l'Eglise et de l'Etat comprise, et qui renoncerait au programme de politique internationale qui a provoqué un conflit latent avec l'Italie. »

MM. Brisson et Clémenceau sont donc les protégés de l'Italie qui nous déteste. Mais, d'autre part, M. Jules Ferry jouit de la haute protection de M. de Bismark. Italiens, Alle-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

DEUXIÈME PARTIE

XIV. — LES CONSÉQUENCES DU DRAME (Suite)

Marthe regarda un instant Clémence et lui tendit la main. — Je vous remercie, lui dit-elle, et il me semblait, en vous voyant seulement, que je vous aimerais et que vous seriez mon amie.

— Je le sens aussi comme vous, ma chère enfant; mais il faut pour cela être bien sage et bien éduquée.

Marthe sourit et ferma les yeux, comme un enfant qui a compris que son bonheur et sa joie tout dépendent de sa sagesse.

Son souffle régulier ne tarda pas à faire comprendre qu'elle était profondément endormie.

Clémence s'adressa alors au jeune médecin. — Est-ce que vous pensez que la folie est partie? — J'en suis certain, répondit le jeune homme avec un soupir; mais devons-nous nous réjouir d'un semblable résultat?

— Oh! s'écria Clémence, est-ce qu'il peut y avoir au monde quelque chose de pire que le malheur de cette pauvre fille?

— Il y a le désespoir et la mort! répliqua sourdement Henri.

Clémence fit un pas en arrière et le regarda.

— Elle a donc été bien malheureuse? dit-elle.

— Elle en est devenue folle! reprit Henri en étendant le bras vers le lit où reposait Marthe endormie.

M^{me} Sauvatre n'osait questionner encore; mais il était évident que son intérêt et sa curiosité, surexcités au plus haut point, n'attendaient qu'une occasion favorable pour amener la découverte de ce qu'elle désirait ardemment savoir.

— Marthe elle-même vous racontera peut-être un jour son histoire, lui dit Henri avec un profond sentiment de tristesse, et vous verrez que l'amour n'a jamais rendu personne heureux dans notre famille.

— Qui donc Marthe a-t-elle aimé? s'écria Clémence sans s'apercevoir de l'inconvenance de son exclamation.

Henri Ollivier la regarda avec étonnement, sans répondre d'abord; puis il murmura d'une voix basse et presque incompréhensible:

— Peut-être faudra-t-il vous le dire à vous moins qu'à tout autre.

— Oh! dites-moi, dites-moi son nom! insistait la

pauvre femme, ne voyez-vous pas que vous ne pouvez me le taire!

— Chut! reprit Henri en étendant la main; Marthe se réveille et nous devons être rendus au château avant la nuit.

En ce moment, tante Victorine, qu'une personne, envoyée par Henri, avait prévenue de tous les événements qui venaient de se passer, arrivait en voiture et accompagnée de M. Schull, pour ramener au château la pauvre Marthe revenue à la raison et à la vie.

En l'apercevant, la jeune fille poussa un cri de joie profonde, et un déluge de larmes inonda aussitôt son visage.

— Ah! c'est ce que j'attendais avec le plus d'anxiété! s'écria Henri avec une figure où rayonnait l'espérance. Maintenant, je ne suis plus inquiet pour la raison de notre Marthe bien-aimée!

L'on reprit aussitôt le chemin du château, où Clémence et Henri reçurent à leur tour les soins que nécessitait leur immersion.

XV. — RÉVÉLATION

Quoique M^{me} Sauvatre, désireuse d'assister, heure par heure, au réveil de la pensée de sa jeune amie, se fut à peu près installée au château d'Ollivier, elle n'avait pu se dispenser, cependant, de retourner quelquefois chez son mari,

dont la présence lui devenait de jour en jour plus odieuse.

Plus elle aurait voulu l'aimer, et plus elle éprouvait d'amère tristesse en découvrant en lui tous les vices du cœur qui devaient le lui faire haïr.

Aussi, dans chacune de ses visites, évitait-elle, autant que cela lui fut possible, de se rencontrer avec lui.

Et, insensiblement, guidée par son cœur, qui la portait vers Marthe, M^{me} Sauvatre s'était presque définitivement installée au château d'Ollivier, d'où elle aurait voulu ne plus jamais sortir.

Et cependant, chaque jour elle sentait de plus en plus qu'elle devait fuir.

A quoi bon cet amour qu'elle avait fait naître dans le cœur d'Henri et qu'elle ressentait elle-même?

N'était-elle pas liée à un autre homme, qu'elle ne pouvait aimer, mais dont l'action fautive s'étendrait toujours sur elle pour l'empêcher de donner son cœur et de consacrer sa vie à un autre?

La santé de Marthe, très-fortement ébranlée par la terrible secousse qui lui avait rendu la raison, commençait cependant à donner à son frère et à ses amis de sérieuses espérances de guérison.

Henri ne redoutait qu'une chose, c'était la révélation, chaque jour sollicitée par la jeune malade,

mands, républicains français, sont faits pour s'entendre. Tous ennemis de la France.

Il est à peu près décidé, dit le Temps, au ministère de la guerre que 30,000 hommes des classes 1881 et 1882 seront, aussitôt après les manœuvres d'automne, renvoyés dans leurs foyers munis de congés renouvelables de trois mois.

L'ESPIONNAGE ALLEMAND.

La France publie les renseignements suivants au sujet de l'expulsion des espions allemands :

« Le bruit court que des personnages assez connus et en vue, quelques-uns même décorés de la Légion d'Honneur, seraient fortement soupçonnés.

» On assure que la première expulsion frapperait une jeune dame très-connue du monde politique et de la presse.

» Elle s'est fait remarquer l'an dernier à Versailles, à l'époque du Congrès, se faufilant aux Réservoirs, au milieu des députés, pour essayer d'arracher, à l'un ou à l'autre, des informations. »

LA CROIX DU PANTHÉON.

Nous avons, par le Rappel, des renseignements sur le projet d'enlèvement de la croix de l'église Sainte-Geneviève. On s'en occupe. La difficulté et la dépense arrêtent les gens du gouvernement; les avis des architectes consultés à ce sujet n'ont pas été favorables. Il faudra s'arrêter à un parti moyen : on ne descendra pas la croix, on la sciera seulement. Voici, en effet, ce que dit le Rappel :

« On a pu remarquer que, dans les travaux exécutés récemment au Panthéon à la suite de la désaffectation de cet édifice religieux, la question de l'enlèvement de la croix qui surmonte la lanterne a été réservée.

» On ne s'occupe pas moins, au ministère des beaux-arts, de donner suite au projet de suppression de cette croix.

» Consultés récemment à ce sujet, les hommes les plus compétents ont été d'avis qu'il serait à peu près impossible de descendre cette croix sans enlever une partie de la calotte de la lanterne dans laquelle elle est fixée.

» Or, un travail de cette importance, qui nécessiterait la construction d'un échafaudage fixe, ne coûterait pas moins de 30,000 à 40,000 fr.

» Il paraît donc décidé qu'on se bornera à scier le pied de la croix, opération qui pourra être faite au moyen d'un échafaudage volant. »

Y a-t-il quelque chose de plus odieux, de plus misérable que ce spectacle d'un gouvernement, impuissant au pied d'une croix plus solidement établie que lui, qui cherche les moyens de l'abattre, qui délibère, qui consulte, qui supprime la dépense et la difficulté, et qui, ne pouvant arracher jusqu'au fondement le divin signe de la Rédemption

planté au sommet de l'édifice, décide de le faire honteusement scier?

Crocheteurs de serrures et scieurs de croix : c'est le nom qui restera aux Ferry, aux Constans, aux Cazot, aux Freycinet, aux Brisson, à tous ces grands hommes de la troisième République!

BRISEURS DE CROIX.

A Marseille, en plein choléra, le conseil municipal, au lieu de veiller aux mesures de la salubrité, délibère sur l'enlèvement des crucifix dans les écoles. Un conseiller proteste, et le tumulte se produit.

Que dire de ceux-ci ?
Allez-y bravement, ô mes maîtres ! — C'est quand la foudre gronde qu'il faut mettre à bas le paratonnerre.

UNE EXECUTION A SAINT-OMER.

L'un des frères Pain, que la cour d'assises du Pas-de-Calais avait condamnés à mort le 11 juin dernier pour s'être rendus coupables d'assassinat sur la personne de la veuve Mollet, cabaretière à Saint-Folquin, a été exécuté mardi matin.

LE CHOLÉRA.

La municipalité de Marseille donne chaque jour des preuves accablantes de son incapacité et de son désordre. Le fait signalé hier matin se passe de commentaires : d'après le Petit Marseillais, les dossiers de la salubrité publique contenant les études nécessaires à la désinfection de la ville auraient été égarés.

On aurait télégraphié dans tous les endroits où l'on supposait que l'ancien adjoint délégué au service de la voirie aurait pu se rendre, pour lui demander des renseignements sur cette disparition, mais jusqu'à présent ces recherches n'auraient pas abouti.

Avant-hier, l'état-civil a enregistré à Marseille 48 décès dont 12 cholériques.

Il y a eu 2 décès à l'hôpital du Pharo et 22 entrées; le nombre des malades en traitement dans cet hôpital est actuellement de 39.

En Espagne, à Grenade, l'épidémie a atteint un développement relativement plus grand qu'à Naples même, à Aranjuez et à Murcie.

Le chiffre des morts d'hier est effrayant, il surpasse de beaucoup celui du 8 juillet 1885, jour où l'épidémie atteignit son apogée à Grenade.

Un grand nombre de malades meurent sans le secours de l'art, vu le nombre insuffisant de médecins. D'autres succombent de misère. Les caisses municipales sont épuisées et les dons du gouvernement ne peuvent suffire à tous les besoins.

La famine menace de sévir.

Le cardinal Gonzalez, archevêque de Séville, est mort du choléra à Trebia, près Grenade.

M^r Gonzalez n'avait que cinquante-quatre

ans. Il avait été nommé évêque de Malaga en 1874, de Cordoue l'année suivante, et promu à l'archevêché de Séville en 1883.

Léon XIII l'avait créé cardinal au mois de novembre dernier.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 août.

On est de plus en plus en vacances. Le parquet des agents de change est abandonné. Le silence règne dans la Bourse.

On cote les rentes françaises à peu près aux mêmes cours qu'hier, savoir : 3 0/0 80.77 1/2, 4 1/2 0/0 108.87 1/2.

Le Crédit Foncier se tient à 1,312.50. Dans sa séance hebdomadaire du 12 courant, le conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 2,822,000 fr. de prêts hypothécaires et pour 410 mille francs de prêts communaux.

Le Journal officiel a publié le décret relatif aux prêts scolaires que le Crédit Foncier est autorisé à faire aux départements, villes et communes pour l'installation de leurs écoles, collèges et lycées.

Les Obligations Communales 1880 sont bonnes à acheter en ce moment. Le versement de 50 fr. aura lieu du 15 au 30 août.

La Société Générale est sans changement. La hausse se dessinera quand le public se rendra compte des bons résultats de l'exercice en cours. En attendant, il faut acheter.

L'obligation nouvelle de l'Ouest-Algérien vaut à tous les points de vue autant que l'ancienne qui cote 357. Elle arrivera donc forcément au même prix.

La Banque d'Escompte se maintient avec fermeté.

Les Méridionaux Italiens vont commencer leur marche ascensionnelle et ne tarderont pas à toucher le cours de 700 fr.

L'obligation ancienne des Chemins Autrichiens est à 462, la nouvelle est à 376.75. Vendre l'ancienne pour acheter la nouvelle, c'est gagner la différence tout en conservant le même revenu et la même sécurité.

L'action Panama est très-offerte à 440 fr. Il faut vendre actions et obligations.

Ce ne sont pas les obligations, comme nous le disions dans notre bulletin d'hier, mais bien les actions qui perdent 5 et 6 fr. Les obligations dont on vient de faire l'émission (Nord de l'Espagne) font au contraire 2 fr. de prime.

Nos Chemins sont calmes.

Chronique militaire.

Le carrousel de l'École d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau, aura lieu dimanche 16 août.

Des modifications vont être apportées aux casques des cuirassiers et des dragons, mais seulement pour les fournitures qui auront lieu à l'avenir.

La tige en fer qui fixe la houpette des casques de cuirassiers sera supprimée et remplacée par une vis en cuivre à tête plate de deux centimètres.

Pour les casques de dragons, la tige en fer de bouton goutte de suif sera remplacée par une vis mobile à tête ronde.

Deux officiers de l'armée japonaise, le colonel d'infanterie Hasségawa et le capitaine de cavalerie Ohta-Kassako, sont attendus à Marseille, sur le paquebot le Saghalien, chargés d'une mission en France.

— O! petite sœur, je vois bien ce que tu veux et ce que tu demandes! s'écria Henri en riant.

— Pourquoi ne me l'accorderais-tu pas alors?

— Mais j'y suis tout disposé, au contraire, et je t'en ménagerais aujourd'hui la surprise. Tiens, appuie-toi d'un côté sur mon bras et de l'autre sur celui de M^{lle} Clémence, et nous irons, comme des oiseaux habilleurs, gazouiller sous les bosquets de la grande allée.

Marthe et Clémence étaient debout avant que le jeune homme eût terminé sa phrase.

Un grand chapeau de paille, posé sur les cheveux blonds de la jeune fille et sur la chevelure brune de M^{lle} Sauvatre, les garantissant complètement des rayons trop chauds du soleil, elles s'élançèrent joyeusement dans le jardin, appuyées l'une sur l'autre, comme pour défer Henri, et lui prouver qu'elles pourraient bien, si elles le voulaient, se passer de son aide.

(A suivre.)

Un marchand de vins a été victime d'un commis-voyageur peu scrupuleux, qui lui a esquivé plusieurs pièces de vin.

Il a porté plainte, l'affaire vient en correctionnelle.

Le président. — Lorsqu'il est venu vous voir, quelle qualité a prise le prévenu?

Le négociant. — La première qualité, monsieur le président, tout ce qu'il y a de plus cher.

Bien que la souscription pour le monument de l'amiral Courbet ne soit ouverte que depuis un mois, elle a dépassé le chiffre de 70,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Courses de Saumur.

PREMIER JOUR, SAMEDI 15 AOUT 1885.

Liste des engagements.

1^o Prix de la Société d'Encouragement. — MM. Th. Carter, Madrid; W. Bartholomew, Poularde; R. Hennesy, Lutteur et Sapeur; baron Roger, Zagaie et Macreux; A. Pierre, Remiremont; duc de Castries, Avitz, Bonbon et Sceptique.

2^o Prix de Saumur. — MM. baron de Nexon, Arbalète II; baron Roger, Vaudaise et Macreux; Guestier, Coquelicot et Conquérant II; W. Bartholomew, Poularde; R. Hennesy, Sapeur; duc de Castries, Aspic, Bonbon et Vienne.

3^o Poule de hacks. — MM. de Fadate de Saint-Georges, Tambourin; P. Lefort, Nicolas et Duna; Crémieu-Foa, Scarpis; de Cougny, Amourette; de Lyée, Rebut; de Boisgelin, Broadcorrie et Diablotin; de Labry, Port-Saïd; Seguin, Little-Dolly; de Barrau de Marstel, Greenlight.

4^o Prix du Conseil général. — MM. Guinebert, Paulat, Soledad, Matador, La Barbée et Meringue; Ch. Bariller, Baronnie; comte E. d'Espinau, Autelope.

Deux steeple-chases militaires, où 25 chevaux sont engagés.

DEUXIEME JOUR, DIMANCHE 16 AOUT 1885.

Liste des engagements.

1^o Prix du Gouvernement. — M. Guestier, Coquelicot; Th. Carter, Madrid; W. Bartholomew, Poularde; Robert Hennesy, Sapeur; A. Pierre, Remiremont; duc de Castries, Aspic et Bonbon.

2^o Course de haies. — MM. Ch. Bariller, Moulaneuf et Nemrod; comte de Talhouët-Roy, Onglette et Voltaire; G. Guinebert, Matador et La Barbée; baron de Rochetaillée, Nabad et Rosalba.

3^o Prix de la Société des Steeple-Chases de France (3^e série). — MM. baron de Rochetaillée, Rosalba; G. Guinebert, Meringue; Ch. Bariller, Moulaneuf et Nemrod; comte de Talhouët-Roy, Onglette.

Trois steeple-chases militaires, où 37 chevaux sont engagés.

Les courses de Saumur, demain et dimanche, commenceront à 4 heures.

Lundi, le carrousel de l'École de cavalerie commencera à 3 heures.

C'est la musique du 66^e de ligne, en garnison à Tours, qui viendra donner son concours à cette grande fête militaire.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

M. le Président de la République vient d'accorder à la Société un vase ovale, provenant de la manufacture de Sèvres.

Assemblée générale dans la salle de la Justice de Paix, à la Mairie, le mardi 18 août 1885, à 8 heures du soir.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAÏN.

NOTRE-DAME DES ARDILLIERS.

Fête de l'Assomption.

Messes à 6 heures. — 7 heures. — 8 heures. — 10 heures.

La messe de 8 heures sera chantée, et il y aura sermon à cette messe.

Vêpres à 2 heures.

Le soir, à 7 heures 3/4, illumination de la chapelle du Saint-Sacrement, sermon par M. le professeur de rhétorique du collège d'Anceis, salut cantique à l'autel de la Sainte-Vierge.

EGLISE DE NANTILLY.

Les exercices de l'octave de N.-D. de Nantilly auront lieu cette année comme à l'ordinaire. La station sera prêchée par le P. Roux, lazariste.

Le lundi, le mardi et le mercredi seront les jours consacrés à l'adoration perpétuelle, et la station aura lieu le dimanche 23 août au soir.

Le mercredi et le dimanche 23, le salut sera chanté en musique par des artistes de la ville.

des faits qui s'étaient passés depuis qu'elle avait perdu le souvenir.

Elle croyait encore vivre à plusieurs années en arrière, avant l'envahissement et la guerre; elle parlait de Jean, qui devait venir bientôt, et de Lucien qu'il lui tardait de présenter à ses frères, lorsqu'elle serait rétablie et que l'on pourrait reprendre les projets de mariage.

La lacune qu'elle trouvait dans sa pensée s'expliquait facilement pour elle par une longue maladie, à laquelle elle venait d'échapper par les soins dévoués dont elle se sentait l'objet. Mais elle demandait sans cesse qu'on lui racontât ce qui s'était passé pendant ces quelques jours.

Fallait-il lui dire toute la vérité?

Si c'était le moyen le plus cruel, c'était aussi celui qui donnait le plus de certitude pour une guérison complète, à laquelle ne pouvait aider la vague dans lequel restaient ses pensées.

Henri désirait aussi faire devant Clémence ce triste récit qui, en initiant la jeune femme à la connaissance des malheurs de la famille Ollwiller, semblerait aussi lui dire :

— Vous ne pouvez plus garder de mystères envers nous qui vous donnons si largement notre cœur et notre confiance.

La pauvre femme le comprenait; mais elle comprenait mieux encore qu'en dévoilant le secret de sa position, elle se ferait à jamais la possibilité de

revoir Henri, dont la présence et l'affection lui devenaient chaque jour plus chères et plus indispensables.

Clémence pouvait rester encore à Ollwiller, et y vivre en sœur et en amie; M^{lle} Sauvatre n'y pouvait rester une heure, après qu'elle y serait connue.

Et cependant elle sentait peser quelquefois sur elle des soupçons qui la faisaient rougir et trembler.

Pourquoi habitait-elle la maison de M. Sauvatre, même après son retour, et pourquoi cet homme semblait-il avoir sur elle une influence qu'un lien secret pouvait seul expliquer?

Cette position devait avoir un dénouement par l'explication qu'Henri était décidé à donner à sa sœur et à Clémence.

Depuis quelques jours, Marthe paraissait tout à fait rétablie; une teinte rosée avait remplacé la pâleur marbrée de ses joues, qui donnait tant d'inquiétude à Henri; et son regard avait repris cette expression de douceur et de vivacité qui la rendait autrefois si jolie.

Il ne lui fallait plus que connaître toute la vérité pour en chasser au loin le souvenir, et redevenir la Marthe aux joyeuses chansons, dont sa famille était si heureuse et si fière.

On sortait de déjeuner, et la convalescente jetait, presque gaiement, un regard implorateur sur les bosquets du jardin.

DÉPART DE COURTIN.

L'assassin Charles Courtin est parti mardi dernier d'Angers pour l'île de Ré, d'où il ne pourra pas être transporté à la Nouvelle-Orléans.

Avis aux contribuables.

Depuis le commencement de cette année nous sommes évertués à dire que les impôts bellicieux au Tonkin devaient entraîner une augmentation notable de l'impôt à brève échéance.

Les faits aujourd'hui commencent à nous donner raison, car voici le petit article que les ministres ont glissé insidieusement dans le budget de finances et qu'avant de se séparer la majorité opportuniste a voté sans difficulté aucune :

« Les tarifs et tableaux annexés à la loi du 13 juillet 1880 concernant les patentes ont été modifiés conformément à l'état annexé à la présente loi. »

Or, cette modification consiste à imposer un dixième de la valeur locative de leurs habitations, de leurs usines et de leurs ateliers, nombre d'industriels, de fabricants et de manufacturiers, qui, jusqu'à présent, se trouvaient imposés seulement au quarantième, au cinquantième, voire au sixantième.

C'est-à-dire que le droit proportionnel de patente va être doublé et même triplé, à partir du 1^{er} janvier 1886, pour les commerces et industries visés par la nouvelle loi. Voilà divers intéressés prévenus.

Il leur appartiendra de porter, lors des élections qui s'ouvriront en octobre, un vote sévère sur les hommes et sur la politique auxquels le pays est redevable d'un accroissement de charges dont le budget de 1886 renferme déjà un premier et significatif témoignage. (Indépendant.)

COLLÈGES ÉLECTORAUX.

Le décret de convocation des collèges électoraux ne paraîtra pas au Journal officiel avant les premiers jours de septembre; le gouvernement estime, en effet, qu'il convient de rapprocher cette publication du délai légal de la période électorale.

Le délai est de vingt et un jours; la période électorale s'ouvre donc légalement le 14 septembre.

D'après les évaluations faites, les dégâts occasionnés dans la Vienne par la grêle, le 20 du dernier orage, au lieu dit Bretigny, commune de Beaumont, s'élevaient à 40 millions francs. Les vignes ont été abîmées sur une longueur de deux kilomètres et sur une largeur de un kilomètre.

EXCURSION PÉDAGOGIQUE.

On lit dans le *Lochois* :

« On sait que le Conseil municipal de Loches organise, en faveur des élèves de nos établissements scolaires, des excursions sur divers points de la France pendant la période des vacances où nous entrons. »

Nous apprenons qu'une de ces caravanes de scolaires (du 4^e arrondissement) doit partir sur Loches, où elle arrivera le 18 courant. Ils seront logés au Collège, où la municipalité urbanité du Directeur leur fera la meilleure réception.

Nous connaissons assez les habitants de Loches pour être certain qu'ils tiendront à accueillir ces jeunes visiteurs qui ne manqueront pas d'excellents souvenirs de leur vieille cité tourangelles. »

Nous aurons bientôt plus rien à envier au Midi de la France. Après le phylloxera qui a propagé définitivement dans nos vignes, voici que le mildew est signalé. Ce redoutable parasite, arrêté dans son développement par la sécheresse, peut, sous l'influence des pluies, attaquer sérieusement les vignes, stériliser les raisins. C'est l'affaire de quelques jours. On voit d'abord la feuille couvrir d'une petite poussière rouge, puis elle se fane et tombe.

Le raisin, cessant d'être nourri et abrité par la feuille, se flétrit, se détache, et c'en est fait de la récolte.

Année dernière, le mildew apparut pour la première fois dans nos vignobles, il ne produisit heureusement qu'après la ma-

turité du raisin et nous pûmes faire une moyenne récolte.

Dieu veuille que la sécheresse, qui persiste, nous débarrasse de ce nouveau fléau.

UN HEUREUX GAGNANT.

M. Hémar, ancien adjoint du génie à Angers, aujourd'hui retraité à Saint-Malo, vient de gagner le gros lot de 400,000 fr. au premier tirage des obligations du Crédit Foncier, émission d'avril 1885.

Voici une mesure que serait bien vue des familles qui ont leur enfant au régiment :

Il est question d'imposer aux soldats, comme cela se pratique dans certains pays, l'obligation d'écrire au moins une fois par mois à leurs parents.

Bien entendu, les lettres envoyées ou reçues par les militaires jouiraient de la franchise postale. Il serait, en effet, difficile au fantassin, avec la maigre solde qu'il reçoit pour ses menus plaisirs, de s'acquitter fréquemment de ce devoir.

RUINE DE L'AGRICULTURE.

On écrit de Luçon, 8 août, au *Phare de la Loire* :

« Les blés nouveaux ont débâté sur nos marchés à des prix fabuleux de bon marché. A quoi attribuer cette baisse de prix? Ce n'est certes pas à la grande abondance des récoltes, qui ne représenteront qu'une année moyenne, mais bien au besoin impérieux qu'ont les cultivateurs nécessités de faire argent de tout. Cet état de choses ne saurait durer longtemps encore et il faut s'attendre à voir bientôt se pratiquer des prix plus élevés, ou bien alors, que deviendrait l'agriculture en vendant à des prix aussi avilis? Ce serait bientôt pour tous une ruine complète. »

LES COURSES DES SABLES-D'OLONNE.

Voici le résultat des courses d'hier :

Première course, au trot monté : *Bonne-Mère, César, Dulciné* ;

Deuxième course, haies : *Sabretache, Vingt-Mars, Moulaneuf* ;

Troisième course, galop : *M^{lle} Mars, Coquelicot, Carresse* ;

Quatrième course, trot : *Consolation, Rosalie, Fathma, Ma Camarade* ;

Cinquième course, galop : *La Nouaille, Geranium, Molina* ;

Sixième course, steeple-chasse : *La Barbée, Hermann*.

LE MANS.

Les préparatifs des fêtes d'inauguration du monument de l'armée de la Loire et du général Chanzy sont poussés avec activité au Mans.

Le président du conseil, le général Campenon et son sous-secrétaire d'Etat M. Cavaignac, iront représenter le gouvernement, dimanche 16 août, à cette inauguration.

Une ode sera dite devant le monument par M. Raoul Bonnery, de la Société des gens de lettres, l'auteur de l'ode à Beaupréau, que nous avons publiée, lors de l'inauguration du monument de Coulomnières.

(M. Raoul Bonnery a promis d'envoyer à l'*Echo Saumurois* sa nouvelle poésie.)

Voici d'ailleurs le programme des fêtes qui auront lieu à l'occasion de l'inauguration de la statue du général Chanzy, les 15, 16 et 17 août :

Samedi 15, à 3 heures, grand carrousel militaire donné par les régiments d'artillerie de la garnison, au quinconce des Jacobins. Le soir, retraite aux flambeaux. Cortèges militaires.

Dimanche 16. Concours de gymnastique. A 2 heures, inauguration du monument. Illuminations. Feu d'artifice.

Lundi 17. Régates sur la Sarthe. Ascension d'un ballon monté par M. Mangin, ancien capitaine aérostier de l'armée de la Loire.

CONCOURS MUSICAL.

Ainsi que nous l'avons annoncé, un grand concours musical d'orphéons, musiques d'harmonie et fanfares, aura lieu à la Bernerie (Loire-Inférieure), demain samedi 15 et dimanche 16 août.

Samedi 15 août, 8 heures du soir, dans l'enceinte du Concours. — Grand concert donné par toutes les musiques présentes. Retraite aux flambeaux. Salves d'artillerie.

Dimanche 16 août. — Dans la matinée, réception des musiques aux différents trains. Concours de lecture à vue et concours de sol.

A midi. — Grand défilé des 46 Sociétés inscrites au Concours.

Prendront part à ce concours, entre autres : la fanfare de Faye, Union musicale de Trélazé, fanfare de Brain-sur-l'Authion, de Turquant, de Villevêque, orphéon Sainte-Cécile d'Angers, de Beaupréau, harmonie de Corné, choral de Pouancé, fanfare de Beaupréau, de Chalonnès, de Trélazé, de Seiches, de Vihiers, de Chemillé, appartenant au département de Maine-et-Loire.

A 6 heures. — Dans l'enceinte du Concours : Distribution solennelle des prix.

A 9 heures. — Sur la grande plage : Brillant feu d'artifice et retraite aux flambeaux.

BLOIS.

Expériences militaires. — Mardi a eu lieu, à Blois, devant M. le général Tramond, une expérience de passage de rivière à la nage par des hommes habillés, armés et portant avec eux des cartouches.

25 hommes du 31^e de ligne ont exécuté la traversée de la Loire en partant de la Tuilerie pour aboutir à la Croix-des-Pêcheurs, et ont repassé de nouveau le fleuve pour revenir à leur point de départ. Sur ce parcours, les hommes sont forcés de nager sur une longueur d'environ 50 à 60 mètres et ont en outre à lutter contre un courant assez fort.

L'expérience a très-bien réussi : après la première traversée, la troupe a exécuté sur la levée de la Loire un simulacre d'attaque. Les cartouches sont très-bien parties et les fusils ont très-bien fonctionné, quoique sortant de l'eau.

Au retour, les hommes ont pu également brûler les cartouches restantes sans qu'on ait eu de ratés ou de difficultés de mouvement dans le mécanisme.

LE LANCEMENT DE LA BRETAGNE

Mardi, la ville de Saint-Nazaire était en fête, à l'occasion du lancement du magnifique paquebot *La Bretagne*, destiné à faire le service postal du Havre à New-York. Tous les navires qui se trouvaient en rade et dans les bassins étaient brillamment pavés, ainsi que les principaux édifices. Le chemin de fer et le *Rapide* avaient amené un nombre considérable de voyageurs, et la ville présentait l'animation des grands jours.

Dès 2 heures, les curieux se rendaient en foule aux chantiers de Penhouet pour admirer une dernière fois les proportions colossales de *La Bretagne*, dont la mise à l'eau devait avoir lieu à 4 heures.

La bénédiction a été donnée à 2 heures et demie par M. l'abbé Brunellière, curé de Méan. La marraine était une jeune fille de quatorze ans, M^{lle} de Mornay, fille d'un des administrateurs de la Compagnie Transatlantique.

A 4 heures précises, *La Bretagne* commença à glisser sur son ber, aux applaudissements de la foule immense accourue pour jouir de ce spectacle imposant. Mais, au bout d'une cinquantaine de mètres, l'énorme masse de fer s'arrêta subitement. Aussitôt la joie fait place à la tristesse, et la consternation est peinte sur tous les visages. C'est que la situation est grave et peut nuire beaucoup à l'avenir de Saint-Nazaire.

A quelle cause faut-il attribuer ces échecs réitérés ?

Les uns prétendent que le système de lancement est défectueux : le ber adhérent au navire ayant bientôt épuisé par le frottement la graisse dont est recouvert l'autre ber qui repose sur le sol, le bois se trouve alors en contact avec le bois et le glissement est interrompu ; d'où l'arrêt inévitable de la masse.

Les autres, — et ce sont les plus nombreux, — trouvent que le ber n'a pas une inclinaison suffisante.

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir prendre parti dans une question qui n'est pas de notre compétence, nous dirons qu'il est infiniment regrettable que de pareils contretemps se produisent, et à intervalles aussi rapprochés. En présence de l'échec, nous ne pouvons nous rappeler sans un sentiment d'amertume la vive satisfaction avec laquelle l'*Avenir de Saint-Nazaire* annonçait

dimanche la mise en chantier de deux énormes bâtiments de guerre.

Dimanche, à Saint-Nazaire comme à Nantes, on considérait le lancement de *La Bretagne* comme un succès certain, indubitable; mais, aujourd'hui que ce navire a subi la sort de *La Champagne*, ces espérances sont un peu effaiblies. Cependant nous ne voulons pas perdre courage, et nous sommes persuadés que la ville de Saint-Nazaire, si riche d'avenir, n'aura point à souffrir de ces accidents passagers.

Nous recommandons l'excellente *Huile d'olive* surfine vendue à l'*ÉPICERIE CENTRALE*. — Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. — Elle est vendue 4 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 4 fr. 15 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

Pendant les chaleurs, le moyen le plus agréable de se désaltérer est de prendre un verre d'eau sucrée avec quelques gouttes d'*Alcool de Menthe de Ricqlès*. C'est un rafraîchissement sain et hygiénique qui rend les digestions faciles, calme les migraines et dissipe les troubles nerveux, ainsi que les coliques ou tranchées abdominales qui résultent des excès de boisson et de l'abus des fruits.

Nous recommandons de se méfier des imitations et d'exiger le nom de : DR RICQLÈS. Dépôts partout.

Loterie des Artistes Musiciens

Nous rappelons que le siège de cette loterie est situé à Paris, 18, rue de la Grange-Batelière. On n'a qu'à s'adresser à M. Ernest Deraé, secrétaire général, directeur, pour recevoir des derniers billets. C'est le mardi 25 août qu'à lieu irrévocablement le tirage définitif.

APPEL AUX POÈTES

Le trente-cinquième concours poétique ouvert en France le 15 août 1885, sera clos le 4^e décembre 1885. Vingt médailles, or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Affranchir*.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 8 août 1885.

Chronique parisienne, par A. de Bonville.
Sauvés, 1 gravure, par Fernand Hue.
Rochester, 1 gravure.
La Croix sanglante (chronique polonaise de l'an 1296, suite et fin), par X. Marmier.
L'ort chrétien, 7 gravures, par le comte de Gri-mouard d. Saint-Laurent.
Le Castor.
Bibliographie, par Fernand Hue.
La Maîtresse de maison.
Sphinxiana.

Abonnement : Un an, 14 fr.

Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

UN BON CONSEIL.

Pour avoir toujours la tête très-propre et sans pellicules, nous ne saurions trop recommander l'emploi de la *Lotion régénératrice du Dr Saïdi*, dont le parfum exquis, l'emploi facile, sans danger, et l'action rapide pour arrêter la chute des cheveux, ont assuré le plus grand succès. Le prix des flacons, 1 fr. 75 et 3 fr., met cette excellente préparation à la portée de tous. Dépôt à Saumur, chez M. Pichard-Roseau, parfumeur, 47, rue Nationale.

INJECTION BROU

ZINCO SATURNINE. 40 ANS DE SUCCÈS.
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.
J. FERRÉ, Ph^{ie}, 107, rue Richelieu, PARIS.

BOURSE DE PARIS.

DU 13 AOUT 1885.

Rente 3 0/0.	80 77
Rente 3 0/0 amortissable	80 75
Rente 4 1/2.	107 20
Rente 4 1/2 (nouvelle)	108 85
Obligations du Trésor.	505

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE POMEAU, FILS.

Les créanciers de la faillite du sieur Pomeau fils, ancien fabricant d'engrais à Doué, sont invités à se présenter, munis de leurs titres, le samedi 15 août 1885, à 11 heures et demie du matin, rue des Basses-Perrières, n° 10, chez M. Doussain, syndic de ladite faillite, à l'effet de recevoir un dividende de 40 0/0.

Le Greffier, GAUTIER. (691)

Études de M. COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, docteur en droit, et de M. PINAULT, notaire à Saumur (Maine-et-Loire).

VENTE PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M. PINAULT, notaire à Saumur, y demeurant rue Beaurepaire, le VEDREDI 21 août 1885, à une heure de relevée, de :

- 1° LA PERRIÈRE, vaste immeuble, sis commune de Saint-Cyr-en-Bourg (Maine-et-Loire), au centre d'un riche vignoble et à proximité d'une gare de chemin de fer, et parfaitement aménagé pour le commerce des vins. Ledit immeuble comprend : belle maison d'habitation fraîchement restaurée, grands magasins, bureaux, servitudes, cour, écuries, vastes caves, jardin anglais et jardin potager. Le tout d'une contenance de 40 ares 10 centièmes. Mise à prix, dix-huit mille francs, ci..... 18.000
2° UNE MAISON, sise ville de Saumur, rue de Bordeaux, n° 39, comprenant deux étages, jardin, remise, écuries, louée présentement 1.800 fr. Mise à prix, vingt mille francs, ci..... 20.000
3° UN CLOS DE VIGNÉ, d'une contenance de 27 ares 50 centièmes, sis dite commune de Saint-Cyr-en-Bourg, près la Perrière. Mise à prix, seize cents francs, ci..... 1.600
4° UNE PORTION DE JARDIN ET DE QUÉTIER, sis à Saint-Hilaire-Saint-Florent. Mise à prix, deux mille francs, ci..... 2.000

Ces immeubles dépendent de la faillite du sieur Alfred ROUSTEAUX.

Pour tous renseignements, s'adresser à : 1° M. COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11; 2° à M. PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire; 3° à M. L. BONNEAU, rue d'Alsace et M. L. PROUST, rue Dacier, syndics de la faillite Rousteaux. (682)

Étude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER Pour le 24 Juin 1886, UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf et de la Tonnelle, Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps. La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur. S'adresser, pour traiter, à M. COUFARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (648)

Étude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23.

A VENDRE

Par adjudication amiable, A Saumur, en l'étude et par le ministère de M. AUBOYER, Le samedi 29 août 1885, à 1 heure du soir

Une Maison

Sise à Saumur, rue des Capucins, Occupée par M. TESSIER, boulanger. On pourra traiter avant l'adjudication. S'adresser à M. RENARD, ancien notaire, rue Verte, 16, à Saumur, ou à M. AUBOYER. (692)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Le Samedi 22 Août 1885, à 1 heure, en l'étude et par le ministère dudit M. PINAULT, notaire,

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS :

- 1° Une MAISON, sise à Saumur, rue de la Comédie, louée par bail à M. Loitière, négociant, moyennant 4.200 fr. par an;
2° Une autre MAISON, située à Saumur rue de la Tonnelle, occupée par M. veuve Gournet, débitante;
3° Et une jolie PROPRIÉTÉ, sise à Dampierre, canton des Ruettes, avec terrasse sur la route et vue magnifique sur la Loire, comprenant : chalet, caves, jardins, vigne, pressoir, d'une contenance de 2 hectares 20 ares environ qui pourront être détaillés au gré des amateurs. On pourra traiter avant l'adjudication. S'adresser à M. LUDOVIC PROUST, rue Dacier, à Saumur, et à M. PINAULT, notaire. (681)

Étude de M. PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

1° Une Maison

Sise à Saumur, place de la Bilange, n° 17 et 18, Comprenant : 2 magasins, corridor, caves, 1er étage, 2e étage, mansardes, greniers. Elle est louée par bail 1.050 fr.

2° UNE

GRANDE ET BELLE PROPRIÉTÉ

Sise à Saumur, rue de la Chouetterie et rue Verte, n° 7 et 9, Autrefois occupée par M. RATOUIS. Cette propriété qui comprend : maison bourgeoise, caves, écuries, bureaux, servitudes, cour, vastes jardins, le tout contenant 45 ares environ, est louée à M. Forges et à M. Roy, horticulteur. Grandes facilités de paiement. S'adresser à M. PINAULT, notaire à Saumur. (680)

Étude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

A LOUER

DE SUITE

MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n° 3, avec sortie rue des Boires, Comprenant 5 pièces au rez-de-chaussée, 5 au premier étage, mansardes, grenier, cave, grande cour, jardin, hangar, 2 écuries, vaste remise, grenier à fourrage, etc. S'adresser à M. SOURDEAU, négociant à Saumur, place du Port-Cignon, ou à M. AUBOYER. (660)

Étude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE FONDS DE CHAPELLERIE Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3. S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M. AUBOYER. (644)

A VENDRE

UNE CAVE

Propre au commerce des vins. Située place du Presbytère, à Nantilly. S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

A VENDRE

D'OCCASION, UNE VICTORIA

En bon état. S'adresser au bureau du journal.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE

DE

CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'École de Cavalerie.

Le SAMEDI 22 août 1885, sur la place du Chardonnet, à Saumur, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, en présence de M. le Sous-Intendant militaire, à la vente, aux enchères publiques, de 57 Chevaux réformés provenant de l'École de cavalerie. Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour tous frais. Le Receveur des Domaines, (693) L. PALUSTRE.

A VENDRE OU A LOUER

En totalité ou par parties

UN JARDIN

Situé près le pensionnat de la Retraite. S'adresser à M. LAUNAY-MICOUILLAU.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur : Vin rouge nouveau à 70 francs; Vin rouge supérieur à 100 francs; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs. Ces vins sont 8 degrés 1/2 à 9 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande. (339)

A VENDRE

Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Forcé deux chevaux vapeur. S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Benier.

A LOUER DE SUITE

MAGASIN

Grand Rue, n° 1, maison Lardé.

AVIS

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandissements, il a transféré ses MAGASINS et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29. On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, s'aux hygiéniques, etc., etc. (642)

DE

M. G. DOUSSAIN

Syndic de faillites,

10, rue des Basses-Perrières, SAUMUR.

Liquidations amiables et judiciaires. Arbitrages et expertises comptables. Recouvrements et renseignements, etc., etc. Consultations absolument gratuites.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^d de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus. PRIX MODÉRÉS.

Sonneries et Appareils électriques

GABRIEL ARNOULT

Breveté S. G. D. G.

Rue Eupatoria, Tours.

Installations pour hôtels, châteaux, maisons bourgeoises. Gâches électriques avec serrures, contacts de sûreté pour portes, fenêtres, caisses, etc., pédales perfectionnées pour salles à manger, système avertisseur pour grandes propriétés (les voitures s'annoncent elles-mêmes). Avertisseurs automatiques d'incendie. Lumière électrique, tuyaux acoustiques, téléphones, microphones. Cible électrique, brevetée s. g. d. g. Installations pour magasins, depuis 25 francs. NORA. — Les installations de la maison sont garanties cinq ans.

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Spécialités médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^s de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice)

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSEQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Certifié par l'imprimeur soussigné.